

Procès-verbal du Bureau Directeur du 7 Janvier 2020

Présents : Michel Amigues, Fabrice Chantriaux, Frédéric Robin, Jean-Luc Barboza, Christine Merlier, Adrien Dodu, Jean-Marc Bruneau, Fabien Lacombe, Jean-Luc Pacaud.

❶ Statut d'Edih Guérin au CDTT45

Suite au départ en retraite d'Edith Guérin au 1^{er} janvier 2020 mais au regard de sa volonté de poursuivre son investissement au Comité il est donc nécessaire de statuer sur sa fonction au sein du Comité. A l'unanimité des présents, il a été décidé de coopter Edith Guérin au CDTT45 jusqu'à l'élection de la prochaine équipe (futur olympiade). Cela veut dire qu'elle pourra participer aux activités et réunions du Comité sans prendre parti aux votes.

Le président lui délègue tout pouvoir sur la saisie comptable, sur l'accès des comptes bancaires et autres opérations liées à l'exercice de la comptabilité et entre autres l'établissement des comptes clubs.

❷ Ordre du jour du prochain Comité Directeur

Frédéric expose le fait que la dernière réunion du Comité Directeur, à Beaugency, a été d'un contenu sans saveur, voire insipide. Certes, l'environnement et le contexte ont été particuliers mais il est préférable de faire des réunions en discutant de sujets prégnants pour l'avenir du CDTT45 et délaisser certaines informations sans valeur ajoutée.

Sur proposition de Frédéric et d'Adrien, voici les 4 sujets qui seront débattus au prochain Comité Directeur du 7 février 2020 :

- L'achat de véhicule,
- La gestion des récompenses,
- L'organisation d'une journée de réflexion pour mettre en place un projet avec les clubs pour la prochaine olympiade.
- Point sur le plan financier.

Frédéric souhaite également que les personnes se positionnent rapidement sur leur avenir au Comité afin de construire rapidement un projet pour les 4 années à venir.

Jean-Luc Barboza attire l'attention des membres sur le fait de travailler avec des personnes de confiance dans les différentes commissions.

Adrien rappelle la définition « d'élue(e) », individu qui vote des décisions au sein d'une structure.

Des questions se posent sur la composition des commissions du futur Comité Directeur (par affinités, personnes s'investissant réellement, proposé et/ou imposé par le Président).

Christine mentionne qu'il faut que les relations restent amicales dans le cadre du bénévolat et qu'en cas de dysfonctionnements causés par un ou plusieurs individus au sein d'une commission, le responsable de la commission pourrait avoir le droit d'exclure cet ou ces éléments.

En parallèle, Adrien propose un temps défini pour le déroulement conventionnel de la réunion du comité directeur (exemple 19 h 00 - 20 h 30) et un temps privilégié en aparté (20 h 30 - 21 h 00) pour discuter de sujets entre certain(e)s élu(e)s. A proposer lors du Comité Directeur.

③ Questions diverses

Jean-Marc demande s'il est possible de présenter des évolutions de règlement au Comité Directeur : que les rencontres loisirs deviennent une division 7 sans montées => présentation du représentant de la commission concernée au prochain Comité Directeur.

④ Informations diverses

Michel prend la parole pour donner le solde du compte CACL à ce jour : 3376 €. Il indique également qu'au 15/01/2020 il y aura des charges à payer à hauteur de 6000 € (Urssaf, caisse de retraite, prévoyance) => virement bancaire du livret A sur le compte du Crédit Agricole. Situation particulière cette année au regard des sommes versées au titre du solde de tout compte d'Edith et de la prime de fin d'année donnée aux salariés.

Autre donnée financière : les intérêts bancaires ont rapporté 500 € en 2019.

Fabien indique également qu'il y a un projet de suppression du championnat par équipes jeunes : à voter au prochain Comité Directeur.

Fin de réunion à 20 h 45.

Le Président,
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétaire Général,
Frédéric ROBIN